

Date de mise à jour du profil : Mars 2023

Caractéristiques de la zone de baignade

Nom de la baignade : Bestouan
Commune : Cassis
Département : Bouches-du-Rhône
Région : PACA
Personne responsable de l'eau de baignade : Maire de Cassis

Plage surveillée de mai à septembre
Période officielle de la saison balnéaire : 15/05/2023 au 30/09/2023

Surveillance sanitaire officielle (ARS) : de Mai à Septembre
Auto-surveillance sanitaire (mairie) : de Mai à septembre



Schéma de la zone de baignade



Historique de la qualité de l'eau de baignade (Directive 2006/7/CE)

Année	2019	2020	2021	2022
Classements	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente

22/06/2022 Fermeture de la plage (Orages) Réouverture le 23/06/2022
 17/08/2022 Fermeture de la plage (Orages) Réouverture le 19/08/2022
 08/09/2022 Fermeture de la plage (Orages) Réouverture le 09/09/2022
 14/09/2022 Fermeture de la plage (Orages) Réouverture le 15/09/2022
 24/09/2022 Fermeture de la plage (Orages) Réouverture le 26/09/2022

Informations pratiques

Plage interdite aux animaux en période estivale
 Plage non-fumeurs
 Présence d'un parking
 Site accessible aux personnes à mobilité réduite
 Présence de douches et sanitaires
 Obtention du label Pavillon Bleu
 Zones de plages privées avec restauration



Cartographie des risques bactériologiques du périmètre immédiat de la zone d'étude



- Zone de baignade Bestouan
 - STEP
 - Rejet STEP
 - Postes de relevage
 - Exutoires pluviaux
 - Ports
 - Cours d'eau
 - - - Réseau pluvial non géolocalisé
 - 🏠 Zonage en ANC
 - 🦅 Fréquentation par la faune sauvage
- Importance de la source potentielle de pollution :
- ➡ Faible
 - ➡ Modéré
 - ➡ Significatif
- ➡ Pollution directe
 ↻ Pollution indirecte
- Conséquence sur la qualité de la plage :
- Excellente
 - Bonne
 - Suffisante
 - Insuffisante

Inventaire des sources potentielles de pollution et mesures de gestion associées

Sources de pollution bactériologique potentielles :	Impact sur la plage	Gestion préventive mise en place à ce jour		Plan d'action proposé
		Indicateurs suivis et seuils d'alerte	Mesures de gestion préventives mises en place	Principales mesures de réduction des pollutions à mettre en place
Rejet STEP via l'émissaire en mer	Modéré	Résultats des bilans d'auto-surveillance	Télésurveillance des PR	Recherche d'eaux parasites
Rejet STEP par by-pass	Faible		Astreinte de l'exploitant 7j/7 en période estivale	Maintenance et surveillance de ces installations pour éviter les pannes
PR Bestouan	Modéré	Télésurveillance des déversements	Analyses d'auto-surveillance Gen-Spot® et fermeture de la zone de baignade si mauvais résultats bactériologiques	Suivi qualité lors de rejets (conditions océano-météo différentes)
PR Arène	Faible			
Assainissement non collectif non conforme	Modéré	Résultats des résultats d'auto-surveillance	Adaptation du planning de prélèvement et/ou fermeture de la zone de baignade	Continuer les contrôles et mise en conformité des zones en ANC connues
Exutoires pluviaux	Modéré	Niveaux d'alerte Météo France	Adaptation du planning de prélèvement : - une fermeture de la zone de baignade (niveau rouge) - une demande d'analyses Gen-Spot® (niveau orange) puis fermeture si mauvais résultats	Quantifier les volumes apportés par temps de pluie sur l'ensemble des exutoires pluviaux Entretien des installations
Vallat de Rostagne et Vallat des Brayes	Modéré	Niveaux d'alerte Météo France Contrôle des bons raccordements par le service SPANC	Adaptation du planning de prélèvement et/ou fermeture de la zone de baignade Demande de mise en conformité de certains usagers	Suivi qualité des cours d'eau Continuer les contrôles et mise en conformité des zones en ANC connues